

Covid-19 : 5578 nouveaux cas en 24 heures, 27 morts dans les hôpitaux français

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 4 heures,

Mis à jour il y a 1 heure



Si la décrue des malades du Covid-19 se poursuit à l'hôpital, le gouvernement a alerté que l'épidémie n'était «pas finie». JODY AMIET /AFP

LE POINT SUR LA SITUATION - Nouvelles mesures, nouveaux bilans et faits marquants : *Le Figaro* fait le point sur les dernières évolutions de la pandémie de Covid-19.

SOMMAIRE

- **1091 patients en soins intensifs dans les hôpitaux français**
- **La prolongation du passe sanitaire entérinée en Conseil des ministres**

[AFFICHER PLUS](#) ▾

Fin de l'état d'urgence à La Réunion, vers une prolongation du passe sanitaire dans toute la France, le passe sanitaire obligatoire pour tous les employés du public comme du privé à partir de vendredi en Italie ... *Le Figaro* fait le point ce mercredi 13 octobre sur les dernières

informations liées à [la pandémie de Covid-19](#).

À découvrir

- [Covid-19 : ce que l'on sait du variant Delta](#)
- [Covid-19 : la troisième dose vaccinale, mode d'emploi](#)

1091 patients en soins intensifs dans les hôpitaux français

L'épidémie poursuit sa décrue en France, où 6601 malades sont toujours hospitalisés ce mercredi, dont 219 depuis la veille. Ils étaient 6629 mardi. 1091 personnes sont traitées dans les services de soins critiques - 58 y ont été accueillies ces dernières 24 heures - contre 1111 la veille. 27 personnes sont également mortes du Covid dans les hôpitaux français ce mercredi, selon Santé publique France, portant le bilan à 90.280 morts à l'hôpital depuis le début de la pandémie.

5578 nouveaux cas de Covid-19 ont également été détectés ce mercredi, contre 5880 la veille et 4946 mercredi dernier. Sur le front des vaccinations, 50.947.545 personnes ont reçu au moins une injection (soit 75,6% de la population totale) et 49.367.087 personnes ont désormais un schéma vaccinal complet (soit 73,2% de la population totale), depuis le début de la campagne vaccinale en France.

La prolongation du passe sanitaire entérinée en Conseil des ministres

Le projet de loi prolongeant jusqu'au 31 juillet le recours possible au passe sanitaire a été présenté en Conseil des ministres mercredi. Le porte-parole du gouvernement, Gabriel Attal, a confirmé à l'issue du Conseil la prolongation *«jusqu'au 31 juillet 2022»*. *«Nous assumons notre refus d'un désarmement sanitaire qui serait plus que précipité face à une épidémie qui nous a tant de fois surpris et qui surtout n'est pas finie»*. Mais le passe sanitaire sera *«levé dès lors que nous le pourrons»*, a-t-il dit.

» **VOIR AUSSI** - Covid-19: Gabriel Attal annonce la «possibilité» de recourir au passe sanitaire jusqu'au 31 juillet 2022

Fin de l'état d'urgence à La Réunion

L'île française de La Réunion sort de l'état d'urgence sanitaire qui avait été décrété le 13 juillet dernier en raison de la circulation accrue du coronavirus, a indiqué le gouvernement. Le décret y mettant fin doit être entériné mercredi en Conseil des ministres.

Le Sénat dit non à la vaccination obligatoire

Le Sénat dominé par l'opposition de droite a rejeté mercredi une proposition de loi visant à instaurer la vaccination obligatoire pour tous contre le Covid-19, défendue par le groupe socialiste qui s'est retrouvé isolé sur cette position.

Les parlementaires socialistes prônent depuis l'été «*l'obligation progressive d'une vaccination universelle*» contre ce virus. Le texte, examiné en première lecture dans le cadre d'une «*niche*» parlementaire du groupe, entendait compléter l'article du code de la santé publique relatif à l'obligation des vaccinations antidiphtérique et antitétanique pour y ajouter la vaccination contre le Covid-19. Le chef de file des sénateurs socialistes Patrick Kanner a défendu le choix de la «*clarté*» et de la «*transparence*», estimant qu'avec le passe sanitaire, le gouvernement a «*exigé des Français une obligation de vaccination indirecte*».

Une employée d'hôpital contestant l'obligation vaccinale déboutée en justice

Le juge des référés du tribunal administratif de Versailles a rejeté mercredi le recours d'une employée d'un hôpital refusant de se faire vacciner contre le Covid-19, qui contestait la suspension de son contrat et du versement de son salaire. Cette agente administrative du groupe hospitalier Nord-Essonne (public) conteste la suspension prononcée fin septembre à son encontre par sa direction, qui lui reproche de ne pas respecter l'obligation vaccinale des travailleurs hospitaliers.

Le recours déposé devant le juge des référés de la justice administrative, qui permet de statuer en quelques jours, avait pour but de lever la suspension, en attendant une autre décision plus tard sur le fond, selon l'avocat de l'employée, Me Rudyard Bessis, qui entend à présent poursuivre la procédure au Conseil d'État. Elle justifiait l'urgence d'une décision par la suspension de son salaire, la privant de revenu. Dans son ordonnance de rejet, le juge argumente que la salariée «*s'est placée elle-même dans la situation d'urgence qu'elle invoque*» car la loi sur l'obligation vaccinale des hospitaliers «*donnait un délai de plusieurs semaines*».

» **VOIR AUSSI** - Obligation vaccinale, passe sanitaire: peut-on craindre de nouvelles fractures?

OMS: des experts pour enquêter sur les origines du Covid

L'OMS a dévoilé mercredi l'équipe de scientifiques chargée d'étudier de nouveaux agents pathogènes et éviter de futures pandémies, une lourde tâche à mener sous l'ombre pesante de l'enquête sur les origines du Covid-19, qui piétine. Elle est composée de plus d'une vingtaine d'experts de haut rang, dont le virologue allemand Christian Drosten ou le Dr Jean-Claude Manuguerra de l'Institut Pasteur en France. Et devra notamment orienter l'OMS sur les prochaines mesures à prendre pour comprendre les origines du SARS-CoV-2.

«Les conséquences sociales du Covid sont durables», alertent les associations en Paca

«*Les conséquences sociales de la crise sanitaire sont durables*», ont alerté les associations de lutte contre la pauvreté de la région Provence-Alpes-Côte-D'azur, en plaidant mercredi à Marseille pour la création d'un «*Observatoire régional des grandes pauvretés*».

«*On entend une petite musique, que la crise sanitaire, même si ce n'est pas vrai, se résout et que la crise sociale et ses conséquences s'amenuisent, mais ce n'est pas du tout vrai*», a souligné Christophe Devys, président du collectif Alerte, qui rassemble les associations françaises de lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

Selon des prévisions publiées début octobre par l'Institut national de la statistique, l'«*onde de choc*» du Covid-19 devrait continuer de s'amortir. Aidé par un fort rebond de l'emploi salarié, le taux de chômage devrait connaître une nette baisse dès l'automne, pour s'établir à 7,6% au troisième trimestre, prévoit l'Insee. «*A la crise chronique s'est rajoutée une crise aiguë, le Covid a amplifié le phénomène, il a rendu visibles des personnes invisibles*», a abondé Carine Rolland, présidente de Médecins du monde, mais «*les conséquences sociales, on n'a pas fini de les voir*».

Le passe sanitaire requis pour travailler en Italie

Le passe sanitaire devient obligatoire à partir de vendredi en Italie pour tous les employés du public comme du privé, une mesure censée encourager la vaccination mais qui se heurte à l'opposition de millions de salariés.

» **VOIR AUSSI** - En Italie, des milliers de manifestants mobilisés contre le passe sanitaire

Les ports mondiaux durablement congestionnés

La congestion qui touche les ports au niveau mondial et qui a contraint récemment plusieurs porte-conteneurs à se dérouter de l'Angleterre vers des ports européens va durer encore 6 à 9 mois, a indiqué mercredi à l'AFP l'Association des ports britanniques (BPA).

Cette situation qui dure «*depuis plus d'un an*» est liée aux perturbations du trafic mondial causées par la pandémie et «*va durer pendant encore 6 à 9 mois*, a déclaré Mark Simmonds, directeur des affaires externes de la BPA. Selon lui, le blocage n'est pas spécifique au Royaume-Uni et la situation «*est bien pire en Chine et aux États-Unis*».

Plus de 4,8 millions de morts

La pandémie a fait au moins 4.861.478 morts dans le monde depuis fin décembre 2019, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles, mercredi à 10h00 GMT. Les États-Unis sont le pays le plus endeuillé avec 716.479 morts, suivis par le Brésil (601.398), l'Inde (451.189), le Mexique (282.773) et la Russie (219.329).

L'OMS estime, en prenant en compte la surmortalité directement et indirectement liée au Covid-19, que le bilan de la pandémie pourrait être deux à trois fois plus élevé.